

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

1 - PARTICIPANT

Membre à jour de cotisation

Nom : Prénom :

Association (si personne représentante de l'association adhérente) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : E-mail :

Participera :

- À l'Assemblée Générale
- Au déjeuner du samedi 27 avril – 40 € / pers.
- À la visite du Château de Villandry et dîner dans les caves du samedi 27 avril – 60 € / pers.
- À la journée du 28 avril comprenant visites et déjeuner cocktail – 50 € / pers.
- Au séjour complet, 27 et 28 avril – 150 € / pers.

2 - ACCOMPAGNANT

Nom : Prénom :

Association (si personne représentante de l'association adhérente) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : E-mail :

Participera :

- À l'Assemblée Générale
- Au déjeuner du samedi 27 avril – 40 € / pers.
- À la visite du Château de Villandry et dîner dans les caves du samedi 27 avril – 60 € / pers.
- À la journée du 28 avril comprenant visites et déjeuner cocktail – 50 € / pers.
- Au séjour complet, 27 et 28 avril – 150 € / pers.

CES TARIFS NE COMPRENNENT PAS L'HÉBERGEMENT.

TOTAL :

Date :

Signature :

Formulaire à retourner, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de Patrimoine-Environnement (6-8, passage des deux sœurs 75009 PARIS) ou par virement bancaire (IBAN : FR76 3000 3030 2000 0509 5633 436 – BIC : SOGEFRPP).

Merci de veiller à être à jour de votre cotisation 2024.

La capacité d'accueil du restaurant (Château de Villandry, samedi 27 au soir) étant limitée, seuls les 70 premiers inscrits pourront y dîner.

Réponse souhaitée avant le 8 avril 2024. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Une confirmation par mail vous sera envoyée. Les demandes d'annulation avec remboursement seront acceptées jusqu'au 31 mars 2024. Pour plus d'informations : 01 42 67 84 00 ou contact@associations-patrimoine.org.